

La question de l'environnement dans les sciences sociales

Compte rendu de rapport

FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN

FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN
Chargé de mission
Programme « Environnement,
vie et sociétés » du CNRS
1, place Aristide Briand
92195 Meudon cedex
Fax : 01.45.07.51.24
vivien@cnrs.bellevue.fr

Les recherches en environnement, comme le rappelle Alain Pavé dans son avant-propos, ont longtemps été l'apanage des sciences de la nature, voire des sciences de l'ingénieur. Pourtant, quand on parle d'environnement, c'est de celui entourant l'homme dont il est question ; un point de vue qui est encore la raison d'être de l'actuel programme « Environnement, vie et sociétés » du CNRS. L'implication des sciences de l'homme et de la société dans cette recherche s'est donc révélée rapidement indispensable. L'identification et la mobilisation d'une communauté de chercheurs diffuse et dispersée entre plusieurs disciplines, ont été longues et progressives. En 1990, lors du lancement du programme « Environnement » du CNRS sous la présidence d'Alain Ruellan, il avait été décidé de créer un programme spécifique pour aider à l'émergence de cette communauté : le programme « Environnement, société et développement à long terme » (ESDLT), lequel a été maintenu en 1994, lorsqu'Alain Pavé a pris la direction du programme « Environnement ». Ce numéro spécial de la Lettre du programme « Environnement, vie et sociétés » est donc un bilan du travail effectué à cette occasion. Plus largement, comme son titre l'indique, il est aussi une sorte de rapport de conjoncture sur la participation des sciences sociales aux recherches sur l'environnement. Nous n'en évoquerons que quelques aspects, ce compte rendu ne voulant pas en remplacer la lecture, mais y inciter.

Claude Henry, Président du Comité ESDLT, et Marcel Jollivet, alors Chargé de mission au programme « Environnement », ont rédigé une longue introduction à ce rapport (p. 5-12). Selon eux, il est urgent et indispensable de s'employer à se donner une vision d'ensemble des apports des sciences sociales dans le champ des recherches sur l'environnement. L'ouverture d'un chantier de travail aussi considérable soulève des problèmes de tous ordres, parmi lesquels peuvent être cités, la polysémie du terme « environnement », l'état de redéfinition permanente de son champ d'analyse, les décloisonnements théoriques et institutionnels que celui-ci induit, la concurrence que se livrent les disciplines qui convoitent cet espace de

recherche encore relativement récent. Autre difficulté, dont rendait compte Marcel Jollivet dans : *Les passeurs de frontières* ; (éditions du CNRS, 1992), l'interdisciplinarité qu'exige l'étude des problématiques environnementales provoque, dans un premier temps, un repli disciplinaire, chacune des disciplines, soucieuse de son identité et de sa légitimité, cherchant d'abord à se (re)définir par rapport aux autres. Cela explique, pour partie, l'option prise dans la rédaction de ce rapport d'une présentation strictement disciplinaire, limitée aux seules sciences sociales. Cela montre aussi que, d'une manière générale, des efforts restent encore à fournir pour élaborer et saisir des questions réellement interdisciplinaires, notamment entre sciences sociales et sciences de la nature. Si l'on reprend la typologie de Marcel Jollivet et Alain Pavé (in : « L'environnement : questions et perspectives pour la recherche », Lettre du PEVS, 1992), le présent rapport témoigne d'une interdisciplinarité de premier degré, autrement dit de la reconnaissance d'une communauté de problèmes. Un second degré d'interdisciplinarité, qu'il reste encore à développer et à conforter, est l'élaboration d'un travail en commun avec une confrontation entre sciences sociales, d'une part, et entre sciences sociales et sciences de la nature, d'autre part. En attendant, on découvrira un bilan très contrasté selon les disciplines. Il tient à la diversité de leur posture qui oscille entre des entreprises de déconstruction et des attitudes plus positivistes, à leur implication plus ou moins ancienne dans la problématique environnementale, à des hauts et des bas en termes de moyens financiers et de recrutements de jeunes chercheurs, à des effets de mode, à une implication plus ou moins forte dans des recherches menées au plan international, etc. On notera aussi les différences de tonalités et de statuts des textes rédigés à partir de matériaux assez divers, certains comptes rendus s'appuyant sur des enquêtes menées auprès des chercheurs, d'autres sur la revue de la littérature, sur l'étude des réponses à des appels d'offres.

Albert Ducros, Marie Roué, Bernadette Lizet et André Micoud ont rédigé de courts textes juxtaposés qui forment le chapitre consacré à « Anthropologie et environnement » (p. 13-23). Il en ressort avant tout que l'anthropologie, comme discipline globale de l'homme, est actuellement en crise. Son champ de recherche, notamment en ce qui concerne l'environnement, s'est fragmenté et est travaillé par un conflit de méthodes qui oppose ethnologues et ethnobio-logistes. Les premiers entendent comprendre comment

La question de l'environnement dans les sciences sociales. Éléments pour un bilan.

Programme Environnement, Vie et Sociétés, du CNRS.
Lettre n° 17 (numéro spécial), février 1998, 100 p.

nature et culture s'articulent dans une société donnée. Cette étude des savoirs d'un peuple oblige, du fait de la non séparation entre nature et culture dans les sociétés non modernes, à rendre compte aussi de son organisation hiérarchique, de sa structuration sociale, de ses rituels, de ses pratiques symboliques et religieuses. Les seconds – du moins, c'est ce que leur reprochent les ethnologues – étudient les savoirs en biologie chez un peuple, par exemple, en rapprochant dénominations indigènes et désignations scientifiques des éléments de la faune et de la flore ; ce qui revient à rendre compte de savoirs d'une société d'un point de vue extérieur à cette société. Cette opposition de point de vue dans le traitement des rapports entre culture et nature exprime donc des différences dans la façon de considérer les rapports entre cultures. Comme le disait André-Georges Haudricourt, il y a une correspondance entre le traitement de la nature et le traitement d'autrui. Ainsi, il n'est pas rare, y compris chez certains chercheurs, de voir des « naturalistes » à la place de ceux que l'on considérerait hier comme des « naturels »... Peut-être plus sensibles que d'autres à cette dimension – n'oublions pas que l'anthropologie se trouve liée à l'entreprise de colonisation et aux mouvements de décolonisation – les chercheurs témoignent, y compris à travers leurs propres controverses, que l'environnement est un champ traversé de tensions idéologiques. De prime abord, il renvoie à un certain anthropocentrisme occidental. Il apparaît aussi, autre signe de modernité, comme le domaine de développement et de contrôle d'un ensemble d'appareils administratifs. Pour toutes ces raisons, même si leur discipline est l'une de celles qui s'intéressent le plus aux rapports que les sociétés entretiennent avec leur milieu, même s'ils jouent souvent un rôle d'intermédiaire, de traducteurs entre les groupes d'intérêt concernés, dans le domaine de la biodiversité notamment, les anthropologues ont souvent une attitude réservée, voire critique, vis-à-vis de la question de l'environnement. Il est vrai que c'est probablement de cette façon qu'ils nous aideront le mieux à comprendre ce qui apparaît comme la spécificité moderne de la vieille question des rapports homme-nature.

Olivier Godard a rédigé le texte sur « Les sciences économiques et les recherches sur l'environnement » (p. 24-43). Pour résumer les grandes orientations prises par la recherche en économie de l'environnement depuis une dizaine d'années, tant au plan national qu'international, il est possible de repérer, par delà les spécialités, les paradigmes et les écoles de pensée, deux démarches complémentaires qu'O. Godard qualifie respectivement de « démarche d'extension » et de « démarche en compréhension ». La première, qui s'est développée en France depuis les années 70, vise à étendre et appliquer les concepts standards pour une intégration complète de l'environnement dans le corpus de la théorie néoclassique. L'environnement n'apparaît alors que comme un champ particulier d'application des méthodes et règles traditionnelles de l'économie dominante. Parallèlement à ce premier mouvement, un second tente de prendre de la distance vis-à-vis du noyau théorique et méthodologique dominant dans la discipline pour

l'adapter aux singularités des objets environnementaux. Ces recherches, qui parfois se rangent sous la bannière de l'*Ecological Economics* ou se qualifient de « bioéconomiques », réalisent un travail critique sur les catégories et hypothèses de base qui servent à la théorie dominante et tentent des rapprochements avec d'autres disciplines (thermodynamique, théorie des systèmes, biologie, écologie, éthique, science politique, etc.). Même s'il existe un faible nombre d'équipes spécialisées dans le champ de l'environnement et des ressources naturelles, cette dualité de démarche, cette tension désormais mieux admise qu'il y a quelques années, va dans le sens d'une vitalité des recherches. Les liens au plan international sont réels, l'organisation de colloques internationaux sur le territoire national en témoigne. Reste la question de l'utilisation de ces recherches. Les économistes doivent s'efforcer de préciser davantage les limites de leurs modèles et de leurs résultats aux décideurs et aux différents acteurs.

Yves Luginbühl et Tatiana Muxart traitent de la place de la géographie dans les recherches sur l'environnement (p. 44-63). Réalisé essentiellement à partir d'un travail d'enquête auprès de laboratoires et de chercheurs, ce bilan est très complet puisqu'il passe notamment en revue les objets de recherche étudiés, les concepts et méthodes utilisés, l'origine des financements et la place de la recherche sur l'environnement des géographes français au plan international. On retiendra surtout que l'on ne peut comprendre la situation actuelle de la discipline si l'on ne connaît pas son histoire. Il y a d'abord une antériorité de la géographie dans le domaine de l'étude des relations entre les sociétés et leurs milieux, à une époque où il n'y a pas encore de séparation entre la géographie physique et la géographie humaine. Vient ensuite un éclatement de la discipline en deux pôles rassemblant chacun différentes spécialités qui traitent de problématiques environnementales : biogéographie, écogéographie, géographie rurale, aménagement du territoire, etc. Cet éclatement est vu comme un élément de faiblesse pour la géographie puisque, d'une part, il a été un des facteurs de son retard dans l'appréhension de la problématique environnementale et, d'autre part, qu'il l'oblige à organiser une interdisciplinarité interne à la discipline. Mais les auteurs se veulent optimistes, la géographie est peut-être à un tournant de son histoire. Le champ de recherche de l'environnement est vu comme une opportunité de recomposition de la géographie et d'ouverture vers d'autres dimensions comme l'étude de l'évolution des paléoenvironnements et des environnements des sociétés actuelles et passées, par exemple, et d'autres disciplines comme l'histoire, l'archéologie, la géochronologie, l'écologie de la restauration. Plusieurs points militent en ce sens : l'engagement des géographes dans ces questions n'est pas aussi faible qu'on le croit parfois ; la géographie a la capacité de « territorialiser » l'environnement et de raisonner sur les changements d'échelle ; la géographie physique est « la seule discipline naturaliste à introduire l'effet systématique humain » (p. 45).

En s'appuyant sur la collaboration d'un certain nombre de collègues, la médiéviste Corinne Beck s'est

chargée de la rédaction du chapitre intitulé : Les sciences historiques et les recherches sur l'environnement (p. 64-78). À quelques exceptions près, les sciences historiques ne s'intéressent à l'environnement que depuis peu. Une archéologie détachée de l'histoire de l'art, avec ses méthodes et ses techniques spécifiques, va réussir à vaincre la relative frilosité des historiens. Les questions traitées aujourd'hui sont très variées, elles sont analysées à des échelles spatiales très diverses, selon des chronologies qui s'inscrivent dans le traditionnel découpage périodique. Les thèmes de recherche importants sont la néolithisation, à savoir la transformation de l'environnement et la domestication de certaines espèces entreprises par les premières sociétés agraires, la naissance de l'espace rural, la compréhension de la genèse des paysages contemporains, l'étude des parts respectives de chacune des périodes historiques dans cette création. On note toutefois une inégale représentation des périodes historiques. L'environnement des périodes récentes (disons des deux derniers millénaires) est ainsi un domaine relativement peu exploré. Par ailleurs, ces travaux, qui visent à la reconstitution et à l'analyse des formes visibles du territoire, sont entrepris plus dans une optique paysagère qu'environnementale. Une place trop limitée est faite aux analyses socioculturelles et à l'étude des discours et des perceptions. À l'heure actuelle, la confrontation des discours naturaliste, archéologique et textuel s'avère des plus difficiles. C'est donc un des points qu'il convient de développer en priorité. Une réflexion épistémologique de fond sur un champ de recherche qui vient bousculer les catégories traditionnelles de l'histoire apparaît aussi nécessaire. Autre point à développer, le transfert des connaissances acquises par les sciences historiques de l'environnement. Il importerait ainsi que l'on prenne davantage en compte la dimension historique dans les choix scientifiques et dans les orientations sociales et politiques. En particulier, la création d'une culture de l'environnement en collaboration avec les aménageurs apparaît comme un chantier à ouvrir d'urgence.

Bernard Barraqué, Michel Callon, Philippe Fritsch et Pierre Lascombes se sont associés pour la rédaction du chapitre intitulé « Sociologie, science politique et environnement » (p. 79-87). Le caractère problématique de la relation entre sociologie, science politique et environnement a constitué le point de départ de leur réflexion. Un peu comme en anthropologie, les chercheurs de ces disciplines ont souvent adopté un point de vue critique sur les questions et les objets étiquetés « environnement ». De fait, la problématique environnementale est une construction sociale, tant au niveau scientifique, militant qu'institutionnel, qui sert parfois de prétexte à des projets culturels ou sociaux qui n'osent pas dire leur nom. Ce travail critique de déconstruction d'objets et de discours environnementaux « pré-construits » s'est fait en direction, d'une part, de la pression exercée par les sciences naturelles, tant au travers des problématiques qui leur sont propres que du primat de la pensée systémique qui les anime, et, d'autre part, de la production sociale des normes (opérations de comptage, de contrôle, d'éducation, de formation, etc.) qui accompagne les

questions et les politiques d'environnement. Cette prise de distance, cette attitude de défiance vis-à-vis de la problématique environnementale se traduit par un nombre assez restreint d'équipes et de chercheurs impliqués dans le domaine de l'environnement, lesquels ne travaillent pas seulement ni en majorité, ni durablement, sur ce champ. Cela n'empêche pas pour autant les recherches en sociologie et en sciences politiques concernant ce domaine d'être nombreuses et diverses. On peut essayer de les regrouper en deux grandes problématiques. D'une part, l'environnement est interrogé sous l'angle des « objets du discours » et des représentations sociales qui sous-tendent le rapport à la nature et l'aménagement du territoire : les études portent sur l'usage des termes (espaces naturels, espaces verts, paysage, etc.), sur la désignation de sites et d'espaces (la Camargue, le Marais Poitevin, la forêt de Brocéliande) et sur leurs fonctions, soit comme objets de pratiques différenciées, soit comme signes d'appartenance distinctive, soit comme lieux de production symbolique. D'autre part, l'environnement est questionné sous l'angle de ses « formes de problématisation » et débouche sur les études portant sur les conflits d'acteurs en ce qui concerne l'environnement, les politiques d'environnement, les mouvements de défense et de protection de la nature et du cadre de vie, la vie associative, le vote écologiste, le rôle des experts, de nouvelles formes de citoyenneté. Au-delà de l'approfondissement de ces différents thèmes, les auteurs soulignent que l'analyse des pratiques et des comportements individuels en matière d'environnement – tant en ce qui concerne « l'homme de la rue » que le scientifique – leur apparaît comme un thème prioritaire à développer, d'un point de vue empirique aussi bien que théorique. Une interrogation de philosophie politique sur la dimension démocratique des problématiques environnementales, au travers notamment de la dimension coutumière et communautaire des rapports sociaux aux biens d'environnement, est aussi une piste à privilégier.

Michel Prieur est l'auteur de « La recherche juridique en environnement » (p. 88-91). Après avoir rappelé que le droit fut l'un des premiers domaines des sciences sociales à s'intéresser aux questions d'environnement et que les revues créées à cette occasion constituent toujours des références internationales en la matière, force lui est de constater que la recherche juridique française en environnement traverse actuellement une passe difficile. Et de lister un certain nombre de motifs d'inquiétude : la faible augmentation et le vieillissement apparent de la communauté de chercheurs, la mauvaise identification et la médiocre reconnaissance institutionnelle des recherches en droit de l'environnement, la concurrence de la recherche publique par les cabinets d'affaires. Pourtant, les sujets à traiter ne manquent pas : étude de la spécificité de la recherche en droit de l'environnement ; recherches sur les nouveaux modes de décision politique, les nouveaux concepts juridiques (principe de précaution, patrimoine commun), les nouveaux types de responsabilité ; réflexion sur l'influence que le droit de l'environnement ne manquera pas d'avoir sur le droit en général. Par ailleurs, de nombreux jeunes chercheurs sont en train de faire une thèse dans les diverses

composantes du droit de l'environnement (droit international, droit communautaire, droit comparé, droit national), ce qui augure à terme, à condition, bien sûr, que ceux-ci trouvent des postes, d'un nouveau dynamisme de la discipline. Autre opération nécessaire pour structurer cette communauté et cet ensemble de recherches, Michel Prieur plaide pour un projet de mise en réseau des différents centres de recherche français en droit de l'environnement.

Girolamo Ramunni a rédigé le texte intitulé « Les historiens des sciences et des techniques et l'environnement » (p. 92-95). D'abord un constat : la difficulté à rendre compte de la très grande dispersion des considérations ayant un lien avec les sciences de l'environnement puisque, bien souvent, ce sont d'autres notions que le terme « environnement » qui sont employées. Ensuite, un inventaire que l'auteur juge décevant, du fait de l'attachement aux distinctions classiques entre disciplines dont font preuve les historiens des sciences et des techniques, attachement illustré récemment par la parution d'ouvrages français traitant de l'histoire de l'écologie. La voie à suivre n'est pourtant pas dans l'histoire d'une discipline supplémentaire. Une véritable histoire des sciences de l'environnement, de sciences « carrefour » où se croisent et se rencontrent pratiques et notions complexes, reste encore à écrire. Le travail est considérable et demande l'ouverture simultanée de plusieurs chantiers de recherche : l'étude des divers termes employés – milieu, nature, environnement... –, de leurs variations, leurs circulations entre disciplines et à l'intérieur des disciplines, de l'influence de ces notions sur la constitution des disciplines ; l'histoire des questions d'environnement, des débats qu'elles ont suscités, de la récurrence de certains thèmes, de l'émergence d'autres ; la sauvegarde de la mémoire des chercheurs, de leur patrimoine de notes, carnets et autres documents de recherche ; l'étude des instruments et archives de laboratoires ou autres institutions traitant des questions d'environnement – je pense en premier

lieu aux programmes « Environnement » du CNRS – ; l'étude des représentations et des outils des ingénieurs dans le domaine de l'environnement. Peut-être même une autre façon de faire de l'histoire des sciences et des techniques est-elle souhaitable – ce que l'auteur décrit comme la réalisation d'une « révolution copernicienne » – en se demandant si, et comment, des éléments et des objets peuvent être scientifiques sans pour autant relever d'une définition disciplinaire...

On terminera ce bilan de l'engagement des sciences sociales dans les problématiques environnementales par deux remarques. La première est que cet intéressant état des lieux mériterait d'être poursuivi, notamment en faisant le bilan des programmes interdisciplinaires dans lesquels les sciences sociales ont été associées aux sciences de la Terre, de la vie ou de l'ingénieur, et dont on ne trouve pas trace ici. Un tel bilan permettrait d'avoir une vue exhaustive de la situation scientifique et de saisir l'évolution des recherches dans le domaine de l'environnement. La seconde remarque porte sur la nécessité de poursuivre et de conforter les efforts accomplis dans le sens, d'une part, d'une mobilisation des sciences sociales – notamment en direction d'autres disciplines qui n'apparaissent pas du tout ici, comme la philosophie, et d'autre part, d'une ouverture vers des pratiques plus interdisciplinaires encore. Même si, bien souvent, ces dernières tiennent à l'intérêt scientifique et à l'initiative de quelques chercheurs, on sait que de telles pratiques doivent trouver un relais institutionnel pour se concrétiser, ce qui demande une organisation et une programmation scientifiques particulières. Cet ensemble de textes montre assez que cela a été et est encore le sens et le rôle du programme Environnement, vie et sociétés du CNRS. À l'heure où l'intérêt de mener des recherches interdisciplinaires est remis en cause et où la disparition dudit programme est parfois évoquée, il était important de le souligner.